



## **FAVORISER L'ENGAGEMENT PAR ET POUR LES JEUNES, SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE QUÉBÉCOIS**

Dans le cadre de la consultation "Ensemble pour les générations futures" en vue du renouvellement de la Politique québécoise pour la jeunesse

**Table jeunesse Gatineau**  
Mémoire déposé le 1er octobre 2015

**Rédigé par :**

Stéphanie Bergeron, administratrice de la Table jeunesse Gatineau  
Jean-Mathieu Chénier, président de la Table jeunesse Gatineau  
Caroline Desrochers, vice-présidente de la Table jeunesse Gatineau

**Avec la collaboration de :**

Simon Charron, Cégep de l'Outaouais  
Gabriel Le Marquand Perreault, Commission jeunesse de Gatineau  
Vincent Roy, administrateur de la Table jeunesse Gatineau

## **INTRODUCTION**

La **Table jeunesse Gatineau** (TJG) salue cette consultation menée par le gouvernement du Québec dans le cadre du renouvellement de sa Politique jeunesse, et profite de l'occasion pour soumettre aux commissaires ses recommandations en lien avec l'Axe d'intervention IV du document de consultation ("Une citoyenneté active et plurielle").

## **LA TABLE JEUNESSE GATINEAU**

Incorporée en mai 2015 suite aux annonces de la dissolution de la Table jeunesse Outaouais et de la Conférence régionale des élus de l'Outaouais, la Table jeunesse Gatineau (TJG) est active sur le territoire de la Ville de Gatineau depuis maintenant 15 ans.

La mission de la TJG est de favoriser la participation citoyenne des jeunes gatinois de 18 à 35 ans et de représenter leurs intérêts auprès des différentes instances locales et régionales. Dirigée par un conseil d'administration formé de 11 jeunes bénévoles, la TJG remplit sa mission à travers trois principaux volets: la formation de jeunes administrateurs et administratrices de la relève, le renforcement du sentiment d'appartenance des jeunes envers leur communauté et la promotion de la participation citoyenne chez les jeunes.

Outre la Table jeunesse Gatineau, la Commission jeunesse de la Ville de Gatineau (CJ) favorise aussi la participation citoyenne chez les plus jeunes. La CJ, une école de participation citoyenne pour les 12 à 17 ans, est une instance représentative reconnue en matière de jeunesse et découle directement du conseil municipal de la ville. Elle réunit des jeunes représentants de toutes les écoles secondaires du territoire gatinois afin qu'ils puissent transmettre leurs recommandations aux élus municipaux et mettre sur pied des projets par et pour les jeunes.

Ces deux leviers aux forces complémentaires contribuent au développement de l'engagement jeunesse. La TJG considère que le gouvernement provincial devrait s'en inspirer afin d'assurer un réel engagement de la part des jeunes citoyens.

## **LES IMPACTS DE L'ARRÊT DU FINANCEMENT DES FORUMS JEUNESSE RÉGIONAUX SUR LA PARTICIPATION CITOYENNE DES JEUNES EN OUTAOUAIS**

Suite à l'arrêt du financement des Forums jeunesse régionaux, le Forum jeunesse régional (la Table jeunesse Outaouais) a été dissous en juin 2015. La TJG est donc l'une des seules instances par et pour les jeunes - avec un autre organisme local, la Table jeunesse Papineau - qui demeure active sur le territoire de l'Outaouais.

En plus de perdre le soutien technique offert par la Table jeunesse Outaouais à ses administrateurs, la TJG a dû mettre fin au contrat de son unique employé puisque la majorité de ses revenus de fonctionnement découlant d'une subvention du Fonds régional d'investissement jeunesse (FRIJ). Jusqu'à présent, la TJG a réussi à survivre grâce au travail acharné de ses administrateurs et membres bénévoles qui croient en l'importance de l'engagement des jeunes. Cependant, le manque de ressources humaines et financières auquel elle fait face depuis la coupure du financement aux Forums jeunesse régionaux fait en sorte que le CA a dû revoir à la baisse le nombre et l'ampleur de ses activités. Il est important de noter que ceci a été fait malgré le taux de participation élevé des jeunes gatinois à chacune de ces dernières<sup>1</sup>.

De plus, la TJG n'ayant pas les ressources pour se substituer à la Table jeunesse Outaouais et desservir l'ensemble de la région de l'Outaouais, les jeunes des MRC rurales du Pontiac, des Collines-de-l'Outaouais et de La Vallée-de-la-Gatineau se retrouvent sans instance pour favoriser leur participation active dans leur communauté. Or, si la mobilisation des jeunes est importante en milieu urbain, elle l'est tout autant dans les milieux ruraux où l'exode des jeunes ainsi que la rétention, l'attraction et la mobilisation de ces derniers sont des défis de taille pour assurer la vitalité de ces territoires.

Enfin, même sur le territoire desservi par la TJG, certains services et programmes essentiels à l'engagement des jeunes, qui étaient auparavant offerts via les agents de la Table jeunesse Outaouais, ont disparu en même temps que celle-ci. Parmi ceux-ci ressortent les activités de consultation des jeunes, la formation pour les administrateurs de la relève, la concertation avec les partenaires locaux des secteurs de l'éducation, de la santé, de l'environnement, de la culture et du développement économique, le mentorat pour inciter les jeunes à se lancer en politique, la participation à des campagnes nationales de promotion du vote chez les jeunes, et le financement de projets par et pour les jeunes.

---

<sup>1</sup> Au cours des deux dernières années, les événements de la Table jeunesse Gatineau ont attiré en moyenne de 60 à 100 jeunes chacun.

## **CONCERNANT L'AXE D'INTERVENTION IV: UNE CITOYENNETÉ ACTIVE ET PLURIELLE**

Étant principalement concernée, de par sa mission, par les questions soulevées dans l'axe IV du document de consultation, la TJG souhaite soulever des commentaires en lien avec certaines des orientations prévues pour favoriser une "citoyenneté active et plurielle".

### **A. L'ENGAGEMENT CITOYEN ACTIF CHEZ LES JEUNES AU-DELÀ DU BÉNÉVOLAT**

Bien que nous soyons d'accord avec l'esprit de l'orientation sur la participation citoyenne et le bénévolat, cette dernière ne nous semble pas suffisante pour susciter l'engagement des jeunes. Bien entendu, inciter les jeunes à s'impliquer de façon bénévole dans leur milieu est une excellente façon de les inclure à la vie communautaire. Toutefois, tel que cité dans le document de consultation, même si le nombre de jeunes bénévoles est plus élevé que la moyenne, le nombre d'heures qu'il consacrent au bénévolat est plus réduit. La voie à privilégier afin de susciter une implication à plus long terme des jeunes est l'engagement. C'est aussi la voie valorisée par les Forums jeunesse et par la TJG.

Tout comme le bénévolat, l'engagement est un geste qui ne moyenne pas d'argent, mais qui offre une plus-value considérable. Il permet aux jeunes de prendre part aux décisions en faisant partie intégrante d'une organisation ou en s'impliquant dans un comité. En faisant partie de la décision, les jeunes pourront développer un plus grand sentiment d'appartenance et une plus grande volonté de s'impliquer au sein d'un projet, cause, ville ou région.

À cet égard, il est dommage qu'aucune des questions soulevées à la fin de l'axe IV du document de consultation ne fasse allusion à l'accès des jeunes aux lieux décisionnels. Or, il s'agit selon nous d'un élément-clé pour garantir un engagement actif et à long terme des jeunes dans leur société. Il est d'autant plus nécessaire de favoriser la place des jeunes sur des conseils d'administration afin d'assurer une relève, que ce soit dans les organismes communautaires, publics ou au sein des sociétés d'État.

Tel qu'indiqué dans l'orientation sur l'accès des jeunes aux lieux décisionnels, l'objectif d'augmenter la présence des jeunes va de paire avec l'offre d'une formation adéquate. Le modèle des Forums jeunesse, dont la TJG s'inspire, permet d'offrir une formation adaptée aux jeunes afin de démystifier les rôles et responsabilités des administrateurs. Il leur offre aussi l'occasion de mettre en pratique les connaissances acquises en siégeant sur un Conseil d'administration. Ce modèle de formation permet d'assurer de bonnes pratiques en matière de gouvernance, un enjeu majeur dans les organisations de nos jours.

Il est de la responsabilité du gouvernement du Québec de mettre de l'avant un mécanisme de formation pour les jeunes administrateurs. Ce faisant, plus de jeunes pourront siéger au sein d'instances décisionnelles diverses qui seront alors plus susceptibles de refléter les positions des jeunes. Depuis 15 ans, les Forums jeunesse ont formé plus de 300 jeunes Québécois dans

toutes les régions du Québec. Sans financement adéquat, comment pourront-ils perpétuer ces formations au profit des générations à venir?

## **B. POUR DES MESURES DE SOUTIEN À L'ENGAGEMENT DES JEUNES JUSQU'À 35 ANS**

Bien que la définition de la jeunesse donnée par le gouvernement du Québec couvre la tranche d'âge des 15 à 29 ans, la TJG est d'avis que les mesures qui seront prises dans le cadre du renouvellement de la politique jeunesse pour l'axe d'intervention IV devraient s'étendre jusqu'à l'âge de 35 ans, soit l'âge maximal de la population desservie par les Forums jeunesse.

En effet, nous sommes d'avis que l'engagement citoyen chez les jeunes, particulièrement lorsqu'il est question de leur implication dans les lieux décisionnels, se développe sur une période plusieurs années. Elle nécessite souvent l'accumulation de connaissances et d'expériences concrètes. Cette observation semble se refléter dans les statistiques citées dans le document de consultation (p. 50) à l'égard du taux de présence des jeunes dans les lieux décisionnels. Il est important de noter que ces statistiques font référence à la tranche d'âge des 35 ans et moins.

Tel que mentionné à plusieurs reprises dans le document de consultation, la prochaine politique jeunesse se veut mieux adaptée aux besoins des jeunes étant donné que ceux-ci vivent de nombreuses transitions. Effectivement, la réalité des jeunes n'est plus la même qu'en 2009 et le passage à la vie active est souvent repoussé<sup>2</sup>. Ainsi, la TJG considère qu'il est important de garder l'âge de la jeunesse à 35 ans. Plusieurs jeunes choisissent de voyager ou de prendre des pauses, changent de programme d'études, accèdent aux études supérieures, retournent aux études, etc. Il y a autant de possibilités et de cheminements distincts que de jeunes. La jeunesse inclut autant un jeune adolescent qu'un jeune travailleur ou parent. C'est ce que la politique jeunesse devrait refléter.

---

<sup>2</sup> Voir à ce sujet ce communiqué de l'Institut de la statistique du Québec en date du 30 septembre 2015 : <http://www.fil-information.gouv.qc.ca/Pages/Article.aspx?idArticle=2309307628>

## RECOMMANDATIONS

D'emblée, la TJG réitère les recommandations soulevées dans le mémoire du Forum jeunesse de la région de la Capitale-Nationale le 13 août 2015 (Annexe A), ainsi que les revendications communes présentées le 24 septembre dernier par différents organismes par et pour les jeunes (Annexe B).

En complément, la TJG souhaite porter à l'attention des commissaires les recommandations suivantes:

- Que le gouvernement du Québec, dans le cadre du renouvellement de la politique jeunesse, s'engage à mettre en oeuvre des actions pour susciter l'ensemble des formes d'engagement des jeunes, en particulier leur participation active au sein des instances décisionnelles.
- Que le gouvernement du Québec, dans le cadre du renouvellement de la politique jeunesse, s'engage à ce qu'un soutien technique et de formation à l'engagement des jeunes soit offert sur l'ensemble de ses territoires ruraux et urbains, entre autres par la reconnaissance du mandat des Forums jeunesse en la matière par le financement d'au moins un agent de participation citoyenne par région.
- Que le gouvernement du Québec, dans le cadre du renouvellement de la politique jeunesse, conserve l'âge maximal de 35 ans comme critère d'applicabilité de ses mesures concernant la participation citoyenne des jeunes.

## ANNEXE A - RECOMMANDATIONS DU FORUM JEUNESSE DE LA RÉGION DE LA CAPITALE-NATIONALE

### Recommandation 1

Que le gouvernement évalue la possibilité de reconduire certains travaux déjà amorcés dans la précédente Stratégie d'action jeunesse, notamment en ce qui a trait aux Forums jeunesse régionaux.

Que les prochains indicateurs de mesures d'évaluation des organismes reliés aux STRAJ, PAJ ou directement au SAJ permettent un suivi adéquat et raisonnable de l'atteinte des résultats.

### Recommandation 2

Que la prochaine Politique québécoise de la jeunesse renouvèle l'octroi de financement pour des organisations offrant du financement accompagné de projets par et pour les jeunes.

Qu'advenant malgré tout le maintien du transfert de financement aux Carrefours jeunesse-emploi, ceux-ci s'adjoignent du plus grand nombre possible de jeunes pour déterminer les priorités locales et régionales de financement de projets jeunesse.

### Recommandation 3

Que la prochaine Politique québécoise de la jeunesse permette aux Forums jeunesse régionaux de conserver les mandats actuels de :

- rôle-conseil en matière de jeunesse
- concertation des organismes et initiatives jeunesse de la région en participation citoyenne
- relève d'administrateurs et de jeunes dans les lieux décisionnels
- accompagnement d'initiatives de valorisation des régions.

### Recommandation 4

Que la prochaine Politique québécoise de la jeunesse complète le champ d'action des Forums jeunesse régionaux en précisant leur rôle de :

- représentation jeunesse
- éducation citoyenne et électorale des jeunes
- relève municipale.

### Recommandation 5

Que le gouvernement finance le réseau des Forums jeunesse régionaux à hauteur d'au moins 2,28 M\$ pour leur permettre de continuer leurs activités.

Que ce montant serve notamment à employer des Agents de participation citoyenne pour chacun des FJR et 4 employés au niveau national pour coordonner le rôle-conseil et soutenir les Forums jeunesse régionaux, ainsi qu'à financer 3 rencontres nationales de concertation et de formation.

Tiré de :

Forum jeunesse de la région de la Capitale-Nationale (2015). *L'implication de la jeunesse au profit de la société québécoise*, mémoire déposé le 13 août 2015 dans le cadre de la consultation "Ensemble pour les générations futures en vue du renouvellement de la Politique québécoise pour la jeunesse, 24 p.

## **ANNEXE B: REVENDICATIONS COMMUNES DE PLUSIEURS GROUPES JEUNES**

### **Les jeunes et la vie démocratique**

#### Revendication 1

Que le gouvernement du Québec, dans le cadre du renouvellement de la politique jeunesse, s'engage à mettre en place des mesures visant à augmenter la place réservée aux jeunes québécois dans les lieux décisionnels du Québec, tels les conseils d'administration des organismes gouvernementaux.

#### Revendication 2

Que le gouvernement du Québec, dans le cadre du renouvellement de la politique jeunesse, s'engage à permettre aux Forums jeunesse régionaux de conserver les mandats suivants :

- rôle-conseil en matière de jeunesse;
- concertation des organismes et initiatives jeunesse de la région en participation citoyenne;
- relève d'administrateurs et de jeunes dans les lieux décisionnels;
- accompagnement d'initiatives de valorisation des régions.

### **Les jeunes et les études postsecondaires**

#### Revendication 3

Que le gouvernement du Québec, dans le cadre du renouvellement de la politique jeunesse, s'engage à mettre en place des mesures visant à améliorer l'accessibilité aux études et à réduire l'endettement étudiant.

#### Revendication 4

Que le gouvernement du Québec, dans le cadre du renouvellement de la politique jeunesse, s'engage à mettre en place des mesures visant à offrir un meilleur soutien aux étudiantes et aux étudiants qui ont des besoins particuliers ou qui vivent des difficultés personnelles ou des troubles psychologiques.

#### Revendication 5

Que le gouvernement du Québec, dans le cadre du renouvellement de la politique jeunesse, reconnaisse le logement étudiant comme un facteur important de l'accessibilité aux études et s'engage à mettre en place des mesures visant à stimuler la création d'espaces locatifs abordables destinés aux étudiantes et aux étudiants.

## **Les jeunes et le marché du travail**

### Revendication 6

Que le gouvernement du Québec, dans le cadre du renouvellement de la politique jeunesse, s'engage à mettre en place des mesures visant à mettre fin aux disparités de traitement en milieu de travail et à assurer une plus grande équité intergénérationnelle.

### Revendication 7

Que le gouvernement du Québec, dans le cadre du renouvellement de la politique jeunesse, s'engage à mettre en place des mesures visant à permettre une meilleure conciliation travail-famille et une meilleure conciliation travail-études-famille.

#### Sources :

- Association des étudiants de Polytechnique (AEP)
- Association des étudiants des cycles supérieurs de Polytechnique (AECSP)
- Association étudiante de l'École de gestion de l'UQAM (AéESG)
- Association étudiante de l'École de technologie supérieure (AÉÉTS)
- Association générale étudiante de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (AGEUQAT)
- Centrale des syndicats du Québec (CSQ)
- Confédération des associations d'étudiantes et d'étudiants de l'Université Laval (CADEUL)
- Confédération des syndicats nationaux (CSN)
- Fédération des associations étudiantes du campus de l'Université de Montréal (FAECUM)
- Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ)
- Fédération étudiante collégiale du Québec (FECQ)
- Force Jeunesse
- Regroupement des étudiantes et des étudiants de maîtrise, de diplôme et de doctorat de l'Université de Sherbrooke (REMDUS)
- Réseau des Forums jeunesse régionaux du Québec
- The Post-Graduate Students' Society of McGill University (PGSS)
- Unité de travail pour l'implantation de logement étudiant (UTILE)